LE MONDE DES Artisans
RETROUVEZ DANS CE NUMÉRO TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE CMA
ÉDITION Vienne

CATALOGUE DES FORMATIONS 2011

AGIR POUR REUSSIR
www.artisanat.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Vienne - 86

Bimestriel n°80 • janvier-février 2011 • 1 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LA NOUVELLE ÉQUIPE DE LA CMA P. 4

CAMPUS DES MÉTIERS
CROSS NATIONAL DE L'APPRENTISSAGE P. 12

BOURSE DES ENTREPRISES P.40



P ANORAMA



Après avoir souligné le rôle primordial de l'artisanat dans l'économie locale, celui-ci a rappelé les objectifs de réorganisation du réseau des CMA dans le cadre de la RGPP. P 4

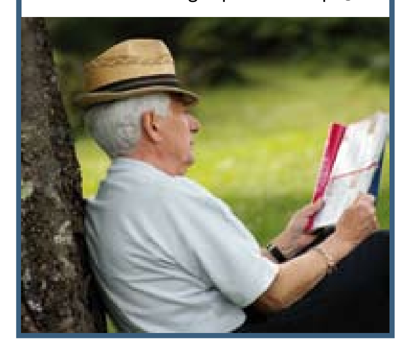
S TRATÉGIES



Il faut réussir à évaluer le surplus d'activité lié au développement de votre entreprise et embaucher en conséquence. p17

D OSSIER

RÉFORME DU SYSTÈME DE RETRAITES : ARTISANS, QU'EST CE QUI VA CHANGER POUR VOUS ?
Recul de l'âge légal de départ à la retraite, augmentation de la durée de cotisation et prise en compte de la pénibilité sont des points importants de la réforme des retraites. Retour sur ce que la réforme va changer pour vous. p29



P RATIQUE



Avec la VAE, transformez votre expérience et vos compétences en diplôme ou en titre professionnel ! P 36

R EGARDS

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés de la Vienne.
Ce numéro contient un encart.

É DITO



Joël Godu
Président de la CMA de la Vienne

« Cher(e)s collègues, »

Comme vous le savez, la liste de l'Union professionnelle artisanale (UPA) que j'ai conduite a réuni une majorité très nette (plus de 55 %) d'électeurs lors des dernières élections. En m'apportant vos voix, vous avez fait le choix de la « continuité dans le changement » et je vous en remercie sincèrement. Réélu à la présidence de notre Chambre de métiers et de l'artisanat, je m'attacherai, avec mes coéquipiers, à mener à bien le projet de développement de notre établissement que je vous ai proposé, dans l'intérêt de l'artisanat.
Notre compagnie se trouve aujourd'hui face à des défis considérables. Face à une société qui évolue en permanence, nous devons poursuivre le chantier de modernisation que nous avons engagé il y a maintenant dix ans, afin d'adapter notre institution aux besoins exprimés par les chefs d'entreprise. Encore plus de services et de proximité, voilà le credo de mon équipe ! En effet, ce nouveau mandat sera, davantage encore, placé sous le signe de l'écoute et de l'engagement sur le terrain, grâce à vos 35 représentants qui joueront pleinement leur rôle d'ambassadeurs de l'artisanat. Passée cette période agitée, propre à toute campagne électorale, j'entends œuvrer dans un esprit de consensus, car aucun projet ne peut se réaliser sans la confiance et l'adhésion de chacun.
En renouvelant mes remerciements, je vous adresse également, ainsi qu'à vos proches, mes vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Le Monde des artisans n°80 – Janvier-février 2011 – Édition de la Vienne – Président du comité de rédaction des pages locales : Joël Godu – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne – Éditeur délégué : Stéphane Schmitt – Rédaction : ATC, rédactrice en chef : Charlotte de Saintignon, Tél. 01 40 05 23 12, port. 06 82 90 82 24, e-mail : c.saintignon@groupe-atc.com – Ont collaboré à ce numéro : Emmanuel Daniel, Guillaume Geneste, Florent Lacas, Cécile Poulain, Véronique Méot – Secrétariat de rédaction : M. Anthony, J. Clessienne, J. Neisse – Pages locales : président du comité de rédaction : Joël Godu – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne – Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris – Chef de publicité : Philippe Saint Etienne, Tél. 01 42 74 28 96, e-mail : p.saint-etienne@groupe-atc.com – Publicité nationale : Directeur commercial Mathieu Tournier, Tél. 01 40 05 23 10, fax 01 40 05 23 24, e-mail : m.tournier@groupe-atc.com – Publicités départementales sud-ouest : Thierry (Tél. 06 22 69 30 22) et Cédric Jonquières (Tél. 06 10 34 81 33), fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr – Publicités départementales nord et est : François Bederstorfer, Tél. 03 87 69 18 12, fax 03 87 69 18 14, e-mail : f.bederstorfer@groupe-atc.com – Photographies : Laurent Theeten, responsable image – Promotion diffusion : Shirley Elter, Tél. : 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France : 6 euros. Tarif au numéro : 1 euro. à l'étranger : nous consulter – Conception éditoriale et graphique : TEMA|presse, Tél. 03 87 69 18 01 – Fabrication : Pixel image, I. Marlin, J.-M. Tappert, Tél. 03 87 69 18 18 – Éditeur : ATC, 23 rue Dupont des Loges, 57000 METZ, Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14 – Directeur de la publication : François Grandidier – N° commission paritaire : 0311 T 86957 – ISSN : 1271-3074 – Dépôt légal : décembre 2010 – Impression : Groupe Socosprint imprimeurs / 88000 Épinal - Certifiée PEFC CTP/1-013. **Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.**





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Présentation des nouveaux membres

L'assemblée générale d'installation de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne (CMA) a eu lieu le lundi 8 novembre 2010, sous l'autorité de M. Bernard Tomasini, préfet de Région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne. Après avoir souligné le rôle primordial de l'artisanat dans l'économie locale, celui-ci a rappelé les objectifs de réorganisation du réseau des CMA dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) qui devraient permettre d'améliorer leur efficacité. Il a également évoqué l'action de l'État pour modérer la pression fiscale qui pèse sur les entreprises, ainsi que « l'arsenal » de mesures qui ont été prises en faveur des entreprises artisanales. Par ailleurs, face aux inquiétudes exprimées par les artisans, M. Tomasini a rappelé que le régime de l'auto-entrepreneur ne devait en aucun cas être considéré comme une forme de concurrence déloyale, mais au contraire comme une façon de mieux encadrer des activités souvent situées dans des zones de « non droit ». Après avoir proclamé les résultats des élections, basées sur 1473 bulletins de vote valables (soit un taux de participation de 25,1 %), M. Tomasini a cité le nom de chacun des 35 nouveaux membres de l'assemblée générale de la CMA. Selon le mode d'attribution, la liste de l'Union professionnelle artisanale (UPA), avec 55,2 % des suffrages exprimés, emporte ainsi 26 postes, dont 17 siègeront simultanément à la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA). La liste « Artisans de Notre Avenir » (ADNA), obtient, quant à elle, 9 sièges, dont 5 occupent également une place au sein de la CRMA.



Les commissions

Après l'installation du nouveau Bureau, le président Godu a procédé à la composition des différentes commissions statutaires et à la nomination des représentants de la CMA au sein des instances diverses.

Puis, lors de son allocution, le président Godu a remercié les électeurs de lui avoir fait confiance. Tout en soulignant le bon déroulement des élections sur le plan logistique, il a toutefois regretté que la campagne se soit déroulée dans une ambiance souvent tendue et pas toujours constructive, soulignant les attaques infondées qui ont été proférées par ses adversaires à l'encontre des services de la CMA. Ainsi, la liste ADNA a-t-elle mis en avant un pseudo-sondage qui faisait état d'une image négative de la CMA

Composition du Bureau

Après l'installation du Bureau provisoire, se sont déroulées les élections aux différents postes qui composent le Bureau de la CMA. M. Joël Godu, coiffeur à Jaunay-Clan, a été réélu dans ses fonctions de président, à l'unanimité des membres présents. Les autres postes sont attribués de la manière suivante :

- **1er vice-président :** M. Jean-Jacques Dussoul, UPA, électricien à Avanton,
- **2e vice-président :** M. Alain Hayee, UPA, boulanger-pâtissier à Châtellerault
- **3e vice-présidente :** Mme Françoise Bonnin, UPA, garagiste à Buxerolles
- **Trésorier :** M. Pascal Touchard, UPA, maçon à Valdivienne
- **Trésorier adjoint :** M. Hervé Piris, UPA, serrurier à Biard
- **Secrétaire :** Mme Sandrine Breumier, UPA, prothèsiste dentaire à Fleuré
- **Secrétaire adjoint :** M. Guy Davignon, UPA, mécanique de précision à Jaunay-Clan
- **2e Secrétaire adjointe :** Mme Karine Desroses, UPA, pâtisserie à Montmorillon
- **3e Secrétaire adjoint :** M. Maurice Alloncle, UPA, Réparateur informatique à Civray.



auprès des artisans, laissant entendre que celle-ci souffrait d'un problème de crédibilité. Les attaques ont également été dirigées contre la propre personne du président Godu, ADNA estimant qu'il était anormal qu'un coiffeur soit président de la CMA pendant 15 ans. Par ailleurs, l'UPA a fait l'objet de critiques virulentes à propos du financement et de l'organisation du dialogue social dans les Très Petites Entreprises (TPE). Pourtant, les électeurs ne s'y sont pas trompés, voyant dans l'accord négocié par l'UPA un excellent compromis pour les artisans. Toutes ces attaques n'ont pas entamé le crédit de confiance des artisans, qui ont majoritairement renouvelé leur confiance à l'équipe en place. Il faut dire que cette dernière s'appuie sur un bilan très positif et sur un projet ambitieux. Le président Godu a également fustigé l'attitude de ses adversaires, qui ont procédé à un démarchage téléphonique abusif, les opérateurs se faisant passer pour du personnel de la Préfecture ou de la CMA.

Tout en regrettant un taux de participation trop faible eu égard aux enjeux (25 %), le président Godu a toutefois rappelé que le rôle et l'implication de la CMA auprès des artisans n'avait jamais été aussi forts.

La nouvelle mandature voit se profiler des chantiers importants, à commencer par la Révision générale des politiques publiques (RGPP) qui induit une mutualisation de certains services à l'échelle de Poitou-Charentes.

1 programme 10 engagements

Mais ces 5 prochaines années seront avant tout consacrées à la poursuite des changements amorcés et à la réalisation du programme annoncé par l'UPA et de ses 10 engagements :

1/ Chaque artisan bénéficiera d'un contact personnalisé des services de la CMA, afin de faire un point sur ses besoins en termes d'accompagnement.

2/ La CMA étendra son réseau de permanences et d'antennes, notamment en zone rurale, pour offrir un service de plus grande proximité aux artisans.

3/ La formation sera développée dans le domaine de l'apprentissage, avec l'aboutissement du projet de restructuration du pôle alimentaire (Campus des métiers), mais aussi en ouvrant de nouvelles sections et en développant les diplômes supérieurs (Université des métiers). La CMA proposera également des formations continues innovantes aux artisans et à leurs conjoint(e)s.

4/ La CMA contribuera au développement des entreprises, grâce à la diffusion des innovations technologiques et par un accompagnement à la mise aux normes (hygiène, sécurité, environnement) et à la mise en place de démarche de qualité / certification.

5/ Un service juridique sera créé pour aider les chefs d'entreprises à résoudre leurs difficultés dans les domaines juridique, social et fiscal.

6/ L'action collective sera encouragée, suite aux Assises de l'artisanat, par la création, dans les « Pays », de groupes d'action locaux constitués d'artisans désireux de travailler ensemble autour de projets fédérateurs (groupements, coopératives…)

7/ La CMA jouera pleinement son rôle de défense des intérêts artisanaux auprès des pouvoirs publics, notamment en matière d'assistance aux entreprises en difficulté. L'accès aux crédits bancaires, la lutte contre le travail clandestin font aussi partie des priorités d'action, tout comme la diminution des charges et la dénonciation du régime de l'auto-entrepreneur .

8/ La CMA de la Vienne contribuera à faire émerger une Chambre régionale forte, pour que l'artisanat soit davantage encore pris en compte dans les politiques publiques.

9/ La CMA poursuivra son ouverture vers l'international en développant les partenariats dans le domaine de l'économie et de la formation.

10/ Enfin, la CMA créera, en plus de son site internet, un espace de communication interactif (un blog) grâce auquel les artisans pourront échanger en temps réel.

Le président Godu a rappelé que la CMA devait être à l'affût des changements économiques et sociaux pour mieux anticiper leurs conséquences chez les artisans. C'est la raison pour laquelle il a tenu à créer une nouvelle commission, intitulé « stratégie et développement », qui sera, en quelque sorte, un outil de veille permanente.

En conclusion, le président Godu a rappelé que lorsqu'il avait pris en main les destinées de la CMA, il y a 10 ans, celle-ci se trouvait dans une situation précaire, presque au bas de l'échelle. Sans pour autant prétendre atteindre la perfection, il estime que la CMA a aujourd'hui franchi de nombreux échelons et son ambition est de la faire encore progresser vers le sommet.

Événement Vienne



Vos représentants sur les territoires

LOUDUNAIS: Anna Olivieri, Dominique Brule

CHÂTELLERAUDAIS: Éric Bouniot, Janny Bourumeau, Alain Hayée, Ghislaine Remblier

HAUT POITOU ET CLAIN: Joël Godu, Guy Davignon, Michel Moineaud, Patrick Moreau, Jean-Jacques Dussoul, Bernard Tardivon

VIENNE & MOULIÈRE: Rémi Suire

CHAUVINOIS: Pascal Touchard

GRAND POITIERS: Christophe Vergnaud, Stéphan Hamache, Frédéric Goujon, Patrice Cottin, Brigitte Arnaud-Boué, Paul Taillefer, Hervé Piris, Chantal Fernand, Françoise Bonnin, Sandrine Lacoux

6 VALLÉES: Fanny Gerbier, Thierry Auvin, Sandrine Breumier, Fabien Peltier

CIVRAISIEN: Jean-Claude Bellin, Maurice Alloncle, Jean-Jérémie Gaborit, Jean-Pierre Proust

MONTMORILLONNAIS: Karine Desroses, Pierre Marcadier, Pascal Bordeau



TAXE D'APPRENTISSAGE 2011 : MODE D'EMPLOI

Vous avez reçu le bordereau destiné au versement de la taxe d'apprentissage et vous ne savez pas comment le remplir. Mode d'emploi en image...

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

BULLETIN DE VERSEMENT
pour la
TAXE D'APPRENTISSAGE 2011
Calculée sur les salaires 2010 (à retourner avant le 28 février 2011)

Votre entreprise
NAF : SIRET :
Activité : Tél :

Cabinet d'expert comptable :
Tél :
Conseiller :

ici seront inscrits votre nom, votre adresse et vos codes d'accès pour etaxe

Attention ne concerne que les entreprises de + de 250 salariés

Effectif annuel moyen SALARIES APPRENTIS au 31 décembre 2010

Calcul des taxes dues

Le calcul de votre taxe

S	€	X 0,50% = TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE	A ,00 €
Déductions pour frais de stage (Déduction maxi 4% du cadre A - voir détail au verso) Pièces obligatoires = copie des conventions de stage et contrats d'apprentissage hors Chambre de Métiers			B - ,00 €
		Montant de la Taxe C = A - B	C ,00 €
S	€	X 0,18% Contribution au développement de l'apprentissage (loi de cohésion sociale)	D + ,00 €
S	€	X 0,10% Contribution supplémentaire à l'apprentissage (entreprises de 250 salariés et plus)	E + ,00 €

S=Salaires bruts 2010 arrondis à l'euro le plus proche. Prendre la base URSSAF de votre déclaration DADS

CHEQUE ARRONDI A L'EURO LE PLUS PROCHE, A ETABLIR A L'ORDRE DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA VIENNE.

TOTAL A PAYER C + D + E = ,00 €
Ne pas mettre les centimes
NE PAS RETOURNER SI LA TAXE A PAYER = 0

Total à payer

La loi de cohésion sociale prévoit que les entreprises devront obligatoirement avoir recours à l'intermédiation des OCTA pour verser de la taxe aux CFA et écoles.

Les frais de collecte et gestion sont imputables sur l'ensemble de la collecte (sauf FNDMA) dans la limite de 1,5% de la collecte.

Vous pouvez choisir les établissements auxquels vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage

Calcul des bases affectables (facultatif)

CODE ETAB. RESERVE SERVICE	ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES DESIGNATION ET ADRESSE	MONTANT OU % A AFFECTER	réservé au service Q	A	B	C	AC

Vos apprentis en 2010

NOM ET PRENOM DE L'APPRENTI	NOM ET ADRESSE DU CFA D'ACCUEIL	DATE DU CONTRAT DEBUT	FIN

Joindre obligatoirement les copies des contrats d'apprentissage pour les apprentis hors Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Adresse de retour de votre bordereau et de votre règlement

Merci de bien vouloir nous retourner votre bordereau et votre chèque à l'aide de l'enveloppe T jointe à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne
19 Rue Salvador Allende BP 409 - 86010 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 88 13 01 Fax : 05 49 88 34 60

Signature :

Ne pas retourner si taxe à payer = 0

Si TA = 0, conserver le bulletin de versement

Attention ! La date limite de règlement est fixée au 28 février prochain.
Rendez-vous sur taxeapp.cm-86.fr

CONTACTS :
Service apprentissage, 05 49 88 47 79 ou 05 49 88 46 51, apprentissage@cm-86.fr

Actualités
Vienne

RETOUR SUR LA FOIRE EXPO DE LOUDUN



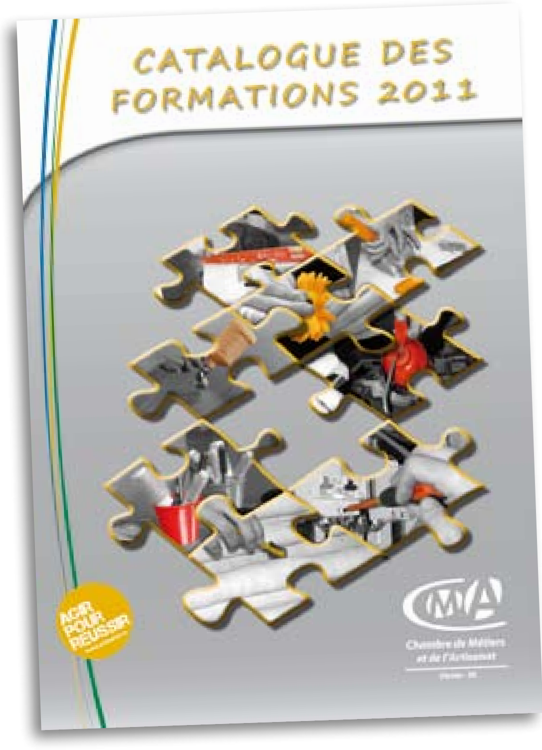
« Meilleure ville, meilleure vie » était le thème de la foire exposition de Loudun qui s'est déroulée du 18 au 22 septembre 2010. Plus de 120 exposants y ont participé, dont la CMA, qui a accueilli sur son stand trois entreprises.
La biscuiterie « Les Douceurs du Terroir » qui a lancé à la Foire « les croquants de Loudun » en partenariat avec la Mairie. Ce nouveau produit a nécessité plusieurs recherches sur l'histoire de Loudun et ses spécificités.
« De beaux souvenirs », entreprise créée par Claire Rougerie, fabrique des accessoires pour la maison (appliques, lustres, suspensions, photophores et des pièces décoratives) en mêlant fil de fer brut et des matériaux anciens. Des pièces uniques ou en petites séries.
Marie-Christine Giraud, entreprise Marie c' déco, développe les prestations de son entreprise en décoration d'intérieur en fonction de la personnalité du client.
Cette manifestation a rassemblé plus de 35 000 visiteurs et la Mairie de Loudun prépare d'ores et déjà l'édition 2012 ! Avis aux amateurs !





VOTRE CONTACT...
sur le Loudunais : Dian Diallo, 05 49 88 46 59, d.diallo@cm-86.fr

---



Le catalogue 2011 est déjà dans les boîtes !

Pour la première fois, cette année, vous ne recevrez qu'un seul catalogue regroupant toutes les formations pour les 365 jours à venir. Si vous souhaitez vous former près de chez vous, c'est possible ! Il vous suffit d'organiser un groupe de 8 personnes et de définir le ou les thèmes de formations. Le service formation propose également des formations en soirée, à partir de 8 stagiaires.

Les nouveautés du catalogue 2011 :

- Réussir un salon professionnel
- Métiers d'art : développez-vous
- Métiers de l'esthétique, coiffure : vendez !
- Découvrir les logiciels (Open Office)
- Utilisez les outils de Google à des fins professionnelles
- Créer son book
- Prévention Pro VUL

Jamais 2 sans 3 !
Artisan, conjoint collaborateur, inscrivez-vous à 2 formations, la CMA vous offre la 3e !
Le service formation est à votre disposition pour établir des plans de formation. N'hésitez pas à suggérer des formations pour le prochain catalogue !

Téléchargez le catalogue et le bulletin d'inscription sur www.cm-86.fr

CONTACTS :
Sophie Guiochon, 05 49 88 87 20, s.guiochon@cm-86.fr
Lucile Antressangle, 05 49 88 47 75, l.antressangle@cm-86.fr

LA CMA ET PÔLE EMPLOI RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Pôle Emploi et la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne ont souhaité unir leurs actions car ils partagent le même constat. Les entreprises artisanales du département rencontrent des difficultés à pourvoir leurs offres d'emploi, tant sur des postes qualifiés que sur des offres d'apprentissage.

Maintenir actif le tissu économique est devenu une nécessité, en particulier en milieu rural. Pour cette raison, nous avons construit une stratégie partenariale reposant sur les points suivants :

- Satisfaire la demande des entreprises artisanales en matière de recrutement (tous types de contrats confondus y compris l'apprentissage) en mobilisant nos offres de services respectives, et si besoin les mesures pour l'emploi.
- Lutter contre les discriminations à l'emploi par une action renforcée en direction, notamment des chômeurs longue durée, femmes, travailleurs handicapés, en mobilisant des prestations et mesures appropriées.
- Favoriser la communication entre nos deux structures en matière de dispositifs concernant la « création d'entreprise », pour encourager et accompagner les demandeurs d'emploi qui souhaitent créer ou reprendre une affaire.



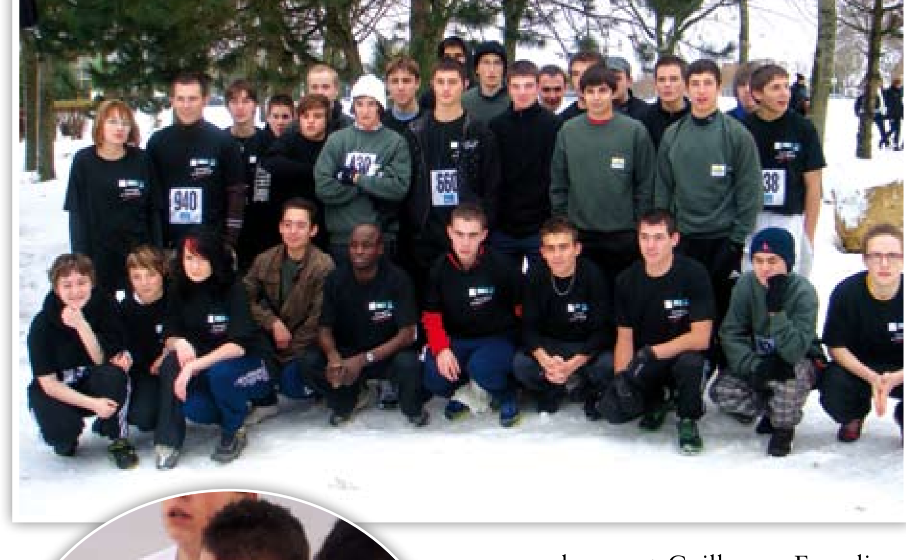
Ce partenariat a fait l'objet d'une convention, signée le 25 novembre dernier par M. Jacques Robineau, Directeur délégué de Pôle Emploi pour la Vienne, et M. Joël Godu, président de la CMA. Elle est l'aboutissement d'un travail commun et marque le début d'une coopération active entre nos deux organisations.



CROSS NATIONAL DE L'APPRENTISSAGE – 9 DÉCEMBRE 2010

À NOUVEAU CHAMPION DE FRANCE !

Plus de 400 apprentis, venus de toute la France, étaient réunis le 9 décembre dernier à Charleville-Mézières dans les Ardennes (08) pour disputer le 16e Cross national, organisé par l'Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage (ANDSA).
18 jeunes, dont 4 filles, du campus des métiers ont mené tambour battant leur course sur un circuit enneigé de 5 kilomètres pour les garçons et 3 pour les filles. Malgré des conditions météorologiques difficiles et un voyage en bus de plus de quinze heures pour rejoindre le massif ardennais, le campus peut se targuer une nouvelle fois d'obtenir de très bons résultats.





Une première place pour le campus

En effet, pour la deuxième année consécutive, Maxime Dupas se classe à la première place du podium dans la catégorie des moins de 18 ans. Après une course âpre dans des conditions particulièrement difficiles, le jeune électricien a eu raison des autres concurrents dans le sprint final. L'autre performance à relever, dans la catégorie des + de 18 ans, est celle de Tanguy Perrault obtenant la treizième place au classement général.

Guillaume Favreliere, professeur d'EPS du Campus, ne cachait pas sa joie et se félicitait des bonnes performances

« Maxime a fait une très belle course et c'est une grande satisfaction de revenir des Ardennes avec un titre de champion de France pour la seconde fois! Je suis fier de nos 18 apprentis qui ont su défendre les couleurs du campus en relevant le défi d'aller jusqu'au bout de leurs forces pour boucler le circuit. »

Cette compétition s'inscrit une nouvelle fois dans les objectifs de l'association sportive du campus comme le souligne ardemment Guillaume Favreliere. *« Notre engagement dans ces événements sportifs participe au projet de formation des apprentis, c'est le prolongement de la formation en éducation physique et sportive. Les thèmes de travail poursuivis tout au long de l'année tels que* « la culture de l'effort » *trouvent écho dans cette capacité à atteindre ses réelles limites physiques et surtout psychologiques omniprésentes notamment en cross. Dans des conditions difficiles et après avoir passé une nuit dans le bus, les jeunes ont su produire les efforts nécessaires pour réaliser des performances ».*

Souhaitons dès à présent bon courage aux apprentis qui repartiront en compétition pour le Tournoi national de handball (février 2011) puis de rugby et de football en mars et avril prochains.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage au Campus des Métiers ?

Le Campus accueille plus de 1000 jeunes et adultes afin de les former à l'un des métiers de l'artisanat. La taxe d'apprentissage que vous versez est utilisée pour financer les filières de formation. Des investissements très importants sont réalisés pour leur donner la possibilité d'apprendre un métier dans les mêmes conditions que dans votre entreprise. La taxe est un impôt mais le seul dont vous pouvez choisir le destinataire. Vous pouvez donc contribuer à former vos futurs collaborateurs et mêmes vos futurs repreneurs.

Épreuve qualificative des Meilleurs Ouvriers de France pâtissiers



L'épreuve qualificative pour le 24e concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » (MOF) a eu lieu les 5 et 6 octobre 2010 au Campus des métiers à Saint Benoît pour la catégorie « Pâtisserie-confiserie ».
Six candidats, venus de toute la France, se sont présentés à cette compétition de niveau international, organisée par le COET (Comité d'organisation des expositions du travail).

« Ils sont comme des sportifs qui s'entraînent des années durant pour courir seulement quelques minutes », explique Olivier Bajard, lui-même MOF. Cet examen s'est déroulé dans 4 centres répartis au niveau national (Paris, Clermont-Ferrand, Nîmes et Saint-Benoît) et sur une période de 16h30, avec 1h30 d'épreuve écrite portant sur la technologie, l'hygiène, les techniques de fabrication et le croquis, et 15h d'épreuve en loge pour réaliser différentes fabrications sur un thème libre.

De plus, les candidats ont apporté un dossier de 10 pages maximum comportant l'explication et la démarche pour le choix du thème, ainsi qu'une fiche technique pour chaque produit demandé (recette, procédure de fabrication, croquis, coupe, photo).

Trois jurys de 6 personnes ont évalué la technique, la présentation et le résultat gustatif. Les candidats retenus concourront pour le titre de « Meilleur ouvrier de France » lors de l'épreuve finale qui se déroulera en mai prochain à Paris.

Le Campus des métiers a reçu, au préalable, chaque prétendant afin qu'il s'entraîne avec le matériel mis à disposition. Il a mis en œuvre tous les moyens humains, techniques et matériels pour accueillir les candidats dans de bonnes conditions.



ZOOM SUR

LA SECTION FLEURISTERIE

Depuis la rentrée 2007, le Campus des Métiers de Saint-Benoît a ouvert une section fleuriste avec un CAP. Le Brevet de maîtrise niveau III (BM) est en projet pour la rentrée 2011.

■ **Le CAP fleuriste** est ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sous contrat d'apprentissage, à tout âge dans le cadre de la formation continue ou d'une VAE (cf. page 36 article sur la VAE).
Le CAP se prépare en alternance : 1 semaine au CFA pour 3 semaines en entreprise. Les apprentis bénéficient de 13 semaines de formation au Campus CMA 86 dont le domaine professionnel est assuré par Mme Stéphanie Cervo, chef d'entreprise depuis 1996. Actuellement en formation à Paris, elle se perfectionne auprès de 4 Meilleurs ouvriers de France dans la perspective de l'ouverture du BM à la rentrée prochaine.

■ Le **BM**, formation qui vise l'excellence est destiné aux futurs collaborateurs et repreneurs d'entreprise et requiert des candidats un fort investissement personnel et une très grande sensibilité artistique. Cet examen se prépare en deux ans.
Son accès est réservé aux titulaires d'un niveau IV en fleuristerie (BP ou BTM).
La formation est également accessible aux titulaires d'un CAP justifiant de 5 ans d'expérience professionnelle dans l'activité (hors temps d'apprentissage).
N'hésitez plus, formez vos repreneurs de demain !

CONTACT :
Centre d'Aide à la Décision : 05 49 62 87 23 ou 05 49 62 24 94 - cad@cfametiers86.fr



2e année de CAP Fleuriste - temps d'examen.



Le métier de fleuriste requiert :
- esprit créatif
- qualités relationnelles
- sens de l'organisation
- sens de l'esthétique
- soin et minutie

15 ANS À TAILLER LES HAIES ET LA ROUTE, 15 ANS DE RENAULT.

UTILITAIRES RENAULT, INCREVABLES DEPUIS 1901

RENAULT KANGOO EXPRESS GÉNÉRIQUE dCi 70

9500 € HT (1) - 500 € (2)

SOUS CONDITION DE REPRISE — SI VOTRE VÉHICULE A + DE 10 ANS

www.renault.fr

Découvrez également la gamme des véhicules utilitaires, la plus large du marché, chez votre concessionnaire (3).

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE



(1) Prix conseillé pour un Kangoo Express Générique dCi 70 à 9 500 € HT incluant la remise Renault de 3 150 € HT et la prime à la casse Renault de 1 000 € HT sous condition de reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné à la casse par rapport au tarif n° 2182 au 02/11/2010 de 13 650 € HT. Offre valable jusqu'au 31/12/2010, non cumulable, réservée aux artisans, commerçants et sociétés (hors loueurs et flottes sous protocole) valable dans le réseau Renault participant. (2) Dans la limite de la mesure gouvernementale, pour l'achat d'un véhicule utilitaire neuf et la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse. (3) Nombre de caisses/transmissions VU hors dérivés VP à fin juillet 2010.

Renault préconise elf

L'agenda 2010 du président

Août

23
- Rencontre avec les créateurs du Stage Préparatoire à l'installation (SPI)

31
- Visite du CFA avec Mme Simone, Vice-Présidente de la Région Poitou-Charentes
- Réunion de Bureau de la CMA

Septembre

6
- Bureau du Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER)
- Rencontre avec les créateurs du SPI à Châtellerault

14
- CESER

16
- Conseil d'Administration de la FAE de Montmorillon

17
- Inauguration du Salon bio « Respirez la vie »
- Inauguration du garage Billaud à Latillé

19
- Inauguration de la Foire expo de Loudun

27
- Jury du prix SEMA régional jeunes à la CRMA
- Réunion de Bureau de la CRMA
- États généraux de l'emploi

Octobre

1er
- Inauguration de « Côté place » à Poitiers

4
- CESER

5
- CESER

6
- Épreuve qualificative des MOF section pâtisserie-confiserie
- Assemblée Générale de la FAE de Châtellerault

7
- CESER

9
- Inauguration du Salon du savoir-faire neuvillois

11
- CESER
- Remise des diplômes de niveau V au Campus des Métiers

12
- Rencontre avec la délégation canadienne sur la filière bois avec le Conseil Général
- Assemblée générale de Partage Emploi 86

13
- Réunion de Bureau de la CMA

15
- Forum Emploi Entreprendre à Châtellerault

25
- Comité Socama

28
- Rencontre avec les créateurs du SPI
- Inauguration des nouveaux locaux de la CCIV

Novembre

2-3
- CESER

4
- Conseil d'administration du Pays Haut-Poitou et Clain

8
- CESER
- Assemblée générale d'installation de la CMA 86

10
- Comité Régional des Aides aux Entreprises au Conseil Régional

16
- Rencontre avec les créateurs du SPI
- Assemblée générale d'installation de la CRMA

25
- Assemblée générale de la FAE de Montmorillon
- Signature de convention avec Pôle Emploi
- Inauguration du Salon de la Croissance Verte

26
- Conférence sur la Rénovation Écologique à Savigny L'Evescault

29
- CESER
- Club des jeunes créateurs à Loudun

30
- CESER

Décembre

2
- Réunion de Bureau de la CMA

3
- Réunion de Bureau de la CRMA

6
- Rencontre avec les créateurs du SPI à Châtellerault
- CESER

7
- « Top des entreprises de la Vienne » Palais des congrès du Futuroscope

8
- Assemblée générale constitutive de l'APCMA

9
- Conseil d'administration de Vienne Initiatives
- Concours de la Meilleure Galette organisé par le Syndicat de la Boulangerie

10
- Soirée des Excellences à Niort



VALIDER SON EXPÉRIENCE (VAE)

Avec la VAE, transformez votre expérience et vos compétences en diplôme ou en titre professionnel !

Vous envisagez de progresser dans votre emploi ?
Vous songez à une reconversion professionnelle ?
Vous souhaitez obtenir un diplôme par une autre voie que la formation qualifiante ?
Vous désirez créer ou reprendre une entreprise artisanale ?
Vous voulez profiter d'un nouveau droit : celui de faire reconnaître votre expérience par un titre ou un diplôme ?

Alors pensez VAE !

La VAE (Validation des acquis de l'expérience) est un droit individuel, institué par la loi de modernisation sociale du 17/01/2002.
Toute personne engagée dans la vie active peut transformer son expérience et ses compétences en diplôme ou en titre professionnel par un autre moyen que la formation qualifiante.
Il faut avoir exercé une ou des activités pendant, au moins 3 ans :

- En continu ou en discontinu,
- En rapport avec le diplôme ou le titre visé,
- À temps plein ou à temps partiel.

L'artisanat offre les titres professionnels suivants qui sont homologués et prisés des employeurs

Niveau V (équivalent CAP, BEP) :

• le Certificat technique des métiers (CTM ramoneur, CTM crêpier…)

Niveau IV (équivalent BAC pro.) :

• L'Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale ADEA (ex : BCCEA)
• le Brevet technique des métiers (BTM fleuriste, BTM peintre en bâtiment)

Niveau III (équivalent BAC+2) :

• le Brevet de maîtrise (BM pâtissier-confiseur-glacier-traiteur, BM coiffure…)
• le Brevet technique des métiers Supérieur (BTMS tailleur de pierre, BTMS prothésiste dentaire)

Votre démarche consiste à décrire dans un dossier spécifique votre parcours personnel et professionnel, les compétences et les activités mises en œuvre en rapport avec le titre ou diplôme que vous demandez. Pour les titres chambres de métiers, nous vous accompagnons tout au long de votre démarche VAE, du conseil à la présentation au jury.

CONTACT :
Chambre de métiers de la Vienne
Espace Emploi et Compétences
19 rue Salvador Allende
86010 Poitiers Cedex
Tél. : 05.49.88.46.47 Fax : 05.49.88.34.60
courriel : eec@cm-86.fr

Bourse Vienne

IMMATRICULATIONS

ALIMENTATION

- BUORD JENNY
- CHARCUTERIE DELOGE
- CHARCUTERIE HENAUD GOUTS ET TRADITION
- CHEZ WILFRIED ET STEPHANIE
- CHOUAL BELHADJ
- LES DOUCEURS DE DORIA
- DAHO BELKACEM
- DANIAULT JEREMY
- DE SOUSA CECILIA
- DOURANTONIS SPYRIDON
- EURL PELLEVOISIN
- FIQUET DOMINIQUE
- GIRARD FREDERIC
- GLENN BAR AUBERGE DE LA CLOUERE
- JAMET CHANTAL
- JOULIN DAVID
- LA BOUCHERIE DES DELICES
- LES DRAGEES DE CLEM
- LE BATEAU IVRE
- LE CARRE
- LE GRILL'ON
- LES GOURMANDISES DE MARY
- MEUNIER PATRICE
- PAIVA DA CONCEICAO ESQUINA ANTONIO
- PATIREST
- LE SAINT VINCENT
- SAMRI MOHAMMED
- SARL JOUNAUX
- DELICE FOOD
- SAVEURS NATURE
- CHEZ JEAN-MI LA MI DO RE
- YOYO'PIZ

BÂTIMENT

- AMRI ISMAEL
- ANDRALEC
- M.A.R.C
- AYHAN RAMAZAN
- ALLO POSE
- BATI-CONFIANCES
- BATIMENT BERTRAND
- BILLON JULIEN
- BODIN FRANCK
- BOUIN GUILLAUME
- BOUMALHA ALAIN
- BRIMAUD AURELIEN
- CARTAULT JEAN-PATRICE
- CHAB'RENOV
- DELIGEON JANY
- DEMARCONNAY ERIC
- DESHOULIERES TONY
- DEVERGNE CHRISTOPHE
- DRUM BEATRICE
- DUBOIS MATHIEU
- E C R
- ELLIAM BTP
- ESPACE FERMETURES
- EURL ELECBATIM
- EURL MAILLOU
- FRECHET ANTHONY
- GENDREAU DAVID
- ETS GIRAUD NICOLAS
- GM BATIMENT
- GONOD ERIC
- A.R.D. GRELET STEPHANE
- GUYONNET RAYMOND
- HOUSEHOLD EDWARD
- IDELEC CONCEPT
- IMBERT RUDY
- T.D.I. 86
- JALLAIS FABRICE
- JOUNEAU GUILLAUME
- JOUVE JOACHIM
- JULIEN FREDERIC
- CONCEPT'ELEC
- LAROCHE LAURENT
- LAVERGNE ANDRE
- LAY NICOLAS
- LISOIR BRICE
- MADRONET YANICK
- MAISONNAGE
- MARTRAN DENIS
- MBOUMBA ADAMOU OUSMANE
- MERCIER BERNARD
- IDEAL BOIS
- M.T.R. 86
- N2B
- OLIVIER LAURENT
- PERE DAMIEN
- PERIN BRUNO
- SER COUVERTURE
- PIERREFICHE JULIEN
- PLOMBERIE SOLUTIONS
- PONS DIDIER
- RAMOS NICOLAS
- RENOVA
- ROY BERNARD
- RUSEK SIMON
- SABOURIN PATRICK
- SANTIAGO SAMUEL
- SARKISIAN MANUK
- SARL FP COUVERTURES
- SARL FRERET
- SARL HUCTIN FLORIAN
- SARL POITOU ENERGY
- SARL POSE ET CIE
- SAVIBOIS
- ECO-CONSTRUCTION-BOIS
- SOREBATI
- SZTANDERA YANNICK
- TARDIVAU LOIC
- MARCO BTP
- TERRASSIN AGENCEMENT
- THERMO'FOR
- VANDERBACH OLIVIER
- VARAILLON DAVE
- VERGER SYLVIE
- O.F.P.I.
- ZOUATNI L'HADI

FABRICATION

- ATELIER ACIER INOX MORAND
- BAUDART CLAUDETTE
- BILLY STEPHANE
- BOREL AURELIE
- L'ART-CHE
- CDB ET CIE
- DRUET CATHERINE
- EBENISTERIE ETAVARD
- FEU DE TOUT BOIS
- GUILLARD ANTHONY
- HEBERT LUDOVIC
- IMPRIMERIE JIP
- INGUENAULT PHILIPPE
- PAUSE CREATIVE
- MILLET DELPHINE
- MOREAU FRANCK
- PEINADO SANDRA
- PIRAUDEAU NADEGE
- L'ATELIER DE MARIE-CHANEL
- READ SHEILA
- SARL ACTIMEDIA
- SARL PHILIPPE NEVEU
- S F OPTIQUE
- SOCIETE MECAPOL
- SONEP
- TEILLET CHARLES
- CECIBOIS
- VB AUTO

SERVICES

- AREA
- AD SENIORS
- AUBOIS GAELLE
- AUTOPRIX 86
- BARNIER ELSA
- BAUDASSE NADIA
- BENDOUBA SOUMIA
- BERNARDIN ANDY
- BERTAUD EUGENIE
- BIGEU CHRISTOPHE
- BONNIN CHARLENE
- BRANGIER STEPHANE
- C.D.P. RACING. CONSEIL DEVELOPPEMENT PREPARATION RACING
- CHAINEAU MARC
- CHEDEAUZEAU NATHALIE
- CHENAIS MARIE-FRANCE
- CHEVALLEREAU FRANCK
- COCO COIFFURE
- COLAS CHRISTOPHE
- CRYO'TECH
- DEASTANCE SERVICES
- DESS'OFFSET
- DUMAS SYLVIE
- DU MESNIL-ADELEE FLORENCE
- EURL RODOLPHE ALEPUZ
- LE P'TIT PEINTRE
- FEZARD CYRIELLE
- FORTEL DOROTHEE
- SUBLIME NAIL
- GARAGE VENIEN
- GARNIER STEPHANIE
- GAUSSENS JEAN-PIERRE
- L.T. COIFFURE
- ELEGANCE FLORALE
- COIFFURE FRANCOISE
- GUIGNARD ANDRE
- IMBERT ANNE-CECILE
- KANBOUI AHMED
- LAMARRE GUILLAUME
- L'ATELIER DE LA FLEUR
- LAVAGE AUTO-PASSION
- LAV'EN DOUX
- ELECTRON-INFORMATIQUE
- LEGENDRE ALAIN
- TURTLE-FACTORY
- INSTANT BIEN-ETRE
- SUD-VIENNE MULTISERVICES
- MENGHOUR BRAHIM
- MONSIEUR DEBARRAS
- NICOLE LESLIE
- PEPIN LAURENT
- L'HAIR DU TEMPS
- L'INSTANT POUR SOI
- BELLE ET JOLIE
- GARAGE MICKAEL PRE
- RENAULT-SON-HOUI
- ROBIN CYRILLE
- ROY BENOIT
- SARL BOURREAU LEGAUD
- SARL DESHOULLIERES
- LE SALON DE BEAUTE PAR ELODIE
- SOUVERVAL LYDIA
- SYNAPTIC
- TAXI LEBRUN
- THOREAU VALERIE
- TLK INC
- UVETEAU CERVO
- VISS JOSEPH

RADIATIONS

- ALIMENTATION
- LE SAINT VINCENT
- AUDOIN ALAIN
- BIRAUD YOLANDE
- BOULAY RENE
- LA PATACHOUX
- LES DELICES DE FONTAINE
- LE LOGIS HOSANNIER - LA BELLE FONTAINE
- YOYO PIZ'
- CHEVALIER JEAN-MICHEL
- CLERCQ ARMAND
- LA BOULANGERIE DE LA GARE
- DELOGE MICKAEL
- DUONG HONG HAI
- GARDIANOT CHRISTOPHE
- GUILBERT FRANCK
- HENAUD YVES
- JOUNAUX YOHANN
- JOVANNEAU LAURENT
- LA CREME DES FROMAGES
- LA TAVOLA
- MAMES SEBASTIEN
- OSOWSKI DANIEL
- ROBIN YANNICK

BÂTIMENT

- ALTAVILLA
- ANDRAULT ROGER
- ARDOUIN DANIEL
- ATELIERS DU HAUT POITOU
- BABINAULT PHILIPPE
- BABIN PATRICE
- BLANCONNIER ANDRE
- BOTTREAU JEAN-DOMINIQUE
- CHANTELOT JEAN JACQUES
- CONTRERAS ANTHONYN
- FAI-NAM
- DAVID STEPHANE
- E.B.E. ENERGIE BATIMENT ECOLOGIE
- FRANCHINEAU DAVID
- GUIGNER JEAN BERNARD
- HUCTIN SERGE
- JOCHEL WILLY
- KPONOUGLO CHARLIE YAWO
- LAFOND FRANCIS
- LC HABITAT
- LEBON JAMES
- MORILLON JEAN-JACQUES
- NOEL SYLVAIN
- NUNES DE ALMEIDA TELMO
- PAIRAULT JACKY
- PARTAUX OLIVIER
- POUPARD FRANCK
- TOP : CUISINE
- ROYER DANIEL
- A2B SERVICES / ISOL'86
- VINET PATRICE

FABRICATION

- APPLICATIONS TECHNIQUES ET ENERGIES NOUVELLES EN ABREGE ATEN
- BLOND MARIE-LAURENCE
- BOISSEAU JEAN LOUP
- BOISSEAU JEAN LOUP
- BROSSARD JOCELYNE
- IMPRIMERIE JIP
- DELISLE CLAUDE
- DESMET MARYSE
- GATINEAU MICHEL
- GHERIR LOTFI
- OPTIQUE LAFROGNE
- ELECTRO BTP SERVICE
- MICHEL EMMANUEL
- MORISSET GILLES
- NEVEU PHILIPPE
- PINGEOT DANNY
- PLANCHET CHRISTOPHE
- RICHARD JEAN FRANCOIS
- TEXIER ERIC
- VERDIER REGIS

SERVICES

- BENSALEM DOUNIA
- BLANC JEREMY
- COUP D ECLAT
- DERATISATION 2000
- LAV'EN DOUX
- FC DEPANNAGE
- PRESSING DE LA CATHEDRALE
- COLWELL ANGELINE
- DECHENE-TEMPIER JOEL
- DEBORAH ESTHETIQUE
- DIAS-TORRES ADELINE
- COIFFURE GENEVIEVE
- FOURNIER PIERRE
- GAILLARD SANDRINE
- GOUPIL JEAN-BERNARD
- FRANCOISE ET CLAUDE
- MARTINE FLOR
- ALLO ARTISAN TAXI
- KHALADJZADEH MAJID
- KING MARTIN
- LEBRUN DOMINIQUE
- LEMOINE BRUNO
- CREATION TIF'FANNY
- MARTIN JEROME
- MASSE PNEUS
- MASSONNET SERGE
- CREA'ONGLES
- MEUNIER GILLES
- MONTEIRO CECILIA
- MR CLEAN
- NICOLE LESLIE
- SABOURAULT EVELYNE
- TEXIER MARTIAL
- ESTHETIQUEMENT MAUD
- CARROSSERIE VENIEN
- VIENNE PC SERVICES
- PC MICRO

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

- M.MECAPOL
- COIFFURE BRUNO
- MAISON EN REVES

DÉPOSE GRATUITE

NOUVEAU
LES LAMPES USAGÉES SE RAPPORTENT EN DÉCHÈTERIE PRO

DÉPOSEZ-LES GRATUITEMENT EN DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE :

- Vous gagnez du temps en déposant vos équipements électriques au même endroit que vos déchets de chantier.
- Vous avez l'assurance d'une traçabilité et d'un recyclage de vos lampes et DEEE Pro* en toute conformité.

Une solution simple, pratique et respectueuse de l'environnement !

Pour connaître la déchèterie participante la plus proche :

www.recylum.com N°Azur 0810 001 777 PRIX APPEL LOCAL

*Matériels électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation, également repris gratuitement.



PRESTIGE

SANTONNIÈRE

Éliane Muniglia

« Un santon doit plaire tout de suite »



© Emmanuel Daniel







Il est né le divin santon

Éliane est heureuse, au milieu de ses santons, ces figurines centenaires représentant personnages bibliques, danseuses, instituteurs et animaux divers. Ses statuettes d'argile prennent toutes les formes et les couleurs que les santonniers de son entreprise, les ateliers Arterra, veulent bien leur donner.





Photos : Laurent Theethen/Pixelimage

Ci-dessus : Éliane Muniglia devant ses étagères de santons.
À droite : Une collection de danseuses farandole, la spécialité maison.

De gauche à droite :
Un santonnier s'apprête à assembler les ailes d'un ange au reste du corps.
Une décoratrice s'affaire à peindre des anges.
Un modèle de l'enfant Jésus qui servira à la fabrication du moule.
Une scène de village recréée avec des santons.



Pour Éliane et Denis Muniglia, leur associé, M. Hernandez, et leurs dix employés, pas question de faire comme tout le monde. Leurs santons, ils les veulent différents, tout en respectant les traditions provençales. Autant dire que l'exercice n'est pas sans risque. « *L'important c'est le premier coup d'œil,* explique Éliane. *Le santon doit plaire tout de suite, comme un coup de foudre.* » Le pari est réussi et, dans le magasin qui sent bon la peinture fraîche, on se croirait au beau milieu d'une crèche, le matin de Noël. Pourtant, nous sommes à Marseille, « *véritable berceau du santon* ». C'est ici que cette aventure artisanale a commencé en 1996. Trois amis, professionnels de l'informatique, désireux de changer de vie, se sont lancés dans la fabrication de santons. Au fil des stages et des tentatives, ils se sont créés un nom dans le métier, notamment grâce à leur spécialité, les danseuses farandole. Mais, ces femmes virevoltantes ne sont pas l'unique raison de leur succès. C'est grâce à leur souci du détail et à leur originalité que nos trois comparses se sont démarqués. Le mouvement des vêtements, les positions, les accessoires… Pour eux, tout est prétexte à innover. Précurseurs dans la création de nouvelles figurines, la fabrication reste pourtant traditionnelle. Une figurine est sculptée dans un gros pain d'argile, un moule mère en est tiré et la pâte d'argile est ensuite pressée dans ce dernier. En ressort un ange aux contours déjà reconnaissables qu'un santonnier va retravailler pour assembler les différentes parties, affiner les traits et perfectionner le galbe. « *Le plus dur est de réaliser deux profils identiques* », glisse-t-il. Viendront ensuite « *quatre jours de séchage et 20 heures de cuisson pour atteindre 960°C, température à laquelle l'argile se transforme en terre cuite* », dernière étape avant d'arriver dans les mains expertes des décoratrices. Là, directement dans le magasin, et sous les yeux des clients curieux, elles s'affairent à donner vie et couleurs à ces êtres encore inanimés. Le processus est long mais ces dernières n'ont pas l'air pressé. Il faut compter « *une heure pour décorer les santons traditionnels de sept centimètres, six heures pour les plus grands.* » Ces passionnés sont amoureux de leur métier mais pas seulement. « *J'aime les gens qui achètent des santons,* déclare Éliane. *Comme ils sont motivés par l'envie de faire plaisir, c'est facile de communiquer avec eux.* » Et même si les temps sont durs, pas loin de 40 000 figurines quittent les Ateliers d'Arterra création chaque année. Les santonniers n'en gardent pas moins les pieds sur terre et les mains dans l'argile.

CONTACT :
Santons Arterra
15 rue du petit puits, 13002 Marseille
Tél. : 04 91 91 04 31

1996
Création de l'entreprise

1997
Recrutement de la première décoratrice

2004
Ouverture d'un atelier indépendant du magasin

2006
Qualification de maître artisan/obtention du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV)

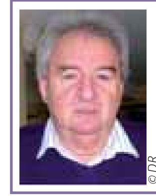
2011
Site Internet en construction

FINALES NATIONALES DES OLYMPIADES DES MÉTIERS

SE MESURER AUX MEILLEURS

Sur les 7 000 jeunes passionnés présents au départ des Olympiades des Métiers, ils ne seront plus que 800 à s'affronter lors des finales nationales à Paris, les 3, 4 et 5 février prochains. Leur but, décrocher une place pour Worldskills Competition, la version internationale de ce championnat des métiers qui se tiendra à Londres en octobre 2011.

L'événement est de taille. La capitale française accueille pour la première fois les finales nationales des Olympiades des Métiers. Après les sélections régionales, achevées en octobre dernier, l'heure est à la préparation pour les candidats. Ils seront 800 à s'affronter en février pour gagner leur sésame pour Londres en octobre 2011.
Mélanie Barbier, qui officie dans le domaine de la décoration d'intérieur, est une abonnée aux Olympiades. Pour sa troisième participation à la compétition elle nourrit des ambitions claires. Elle a déjà remporté trois éditions régionales et cette année, c'est la dernière tentative avant d'atteindre la limite d'âge de 23 ans. Son but : « *le podium, pour pouvoir concourir à Londres* ». Elle combine donc l'entraînement pour la compétition et sa nouvelle casquette de chef d'entreprise. Elle a en effet lancé en mai 2010 sa compagnie de décoration d'intérieur, « *Le pigment rouge* ».


© DR

Pour Jean Goychman, les Olympiades, *« c'est une occasion de rétablir les valeurs du travail bien fait. »*

Les Olympiades lui apportent « *de la crédibilité professionnelle* ». Au cours des éditions nationales, l'occasion lui sera donnée de briller et d'évaluer son talent face aux autres candidats.
Pour les experts qui organisent et évaluent les épreuves, les Olympiades sont un bon moyen de transmettre leur savoir. Jean Goychman, expert en maintenance aéronautique, est « *content de pouvoir partager [son] expérience avec des jeunes qui vont rentrer dans le métier. C'est aussi une occasion de rétablir les valeurs du travail bien fait.* »

« Œuvrer pour le métier »

Cette année, 150 000 personnes sont attendues au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris pour les finales nationales. Une opportunité incroyable est donc offerte aux participants et aux experts de mettre en valeur leurs compétences mais aussi de faire découvrir leur métier. Ainsi, Benjamin Butet, ancien candidat et expert en plâtrerie et constructions sèches veut « *œuvrer pour le métier, mettre en avant une technicité que le public ne voit généralement pas, mais aussi faire perdurer un savoir-faire.* » Un autre expert, Patrick Bouvard, dans la catégorie soudage, tient « *à faire la promotion du métier au niveau international et permettre aux jeunes de vivre une belle aventure doublée d'une*


© DR

Benjamin Butet *« veut mettre en avant une technicité que le public ne voit généralement pas, mais aussi faire perdurer un savoir-faire. »*

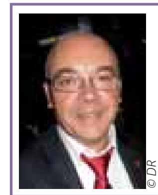
Un concours créateur de vocations et révélateur de talents

Compétition d'envergure internationale créée il y a plus d'un demi-siècle, les Olympiades des Métiers permettent à des jeunes de 16 à 23 ans de se confronter à leurs pairs. Apprentis, lycéens, Compagnons du Devoir ou jeunes artisans, tout le monde peut participer. Le but des Olympiades étant de revaloriser l'apprentissage et la formation professionnelle mais aussi de créer des vocations. L'éventail des métiers est assez large, cinquante professions étant représentées.



© DR

Mélanie Barbier, candidate dans la catégorie décoration d'intérieur, en plein travail lors de la finale nationale à Lille en 2009.


© DR

« Un bon candidat doit être calme, doté d'une capacité d'écoute mais aussi maîtriser plusieurs procédés », considère Patrick Bouvard.

confrontation aux professionnels ».
Les Olympiades visent aussi à développer certaines aptitudes chez les jeunes. Les experts établissent les épreuves en fonction des compétences requises. P. Bouvard considère qu'un bon candidat doit être *« calme, doté d'une capacité d'écoute mais aussi maîtriser plusieurs procédés »*. Pour J. Goychman, la sécurité est le maître mot. Il privilégiera un jeune d'un bon niveau général à un autre se montrant très doué dans une catégorie mais faisant preuve de lacunes dans d'autres. *« Je ferai également attention à la façon dont le candidat agence son intervention, sa démarche intellectuelle »*, ajoute-t-il.
P. Bouvard, la tête déjà tournée vers l'Angleterre, s'enjoue : *« C'est une belle aventure d'amener les jeunes à l'étranger. Être au contact avec ce qui se fait de mieux dans les autres pays est important dans le secteur du soudage clairement orienté vers l'international. Il est toujours intéressant de s'inspirer des systèmes qui marchent »*.
Enfin pour B. Butet, *« les Olympiades, comme toute compétition, apporte une reconnaissance et une mise en avant de leur travail et une grosse plus-value : une ouverture sur leur métier »*.

Des épreuves au contact de la réalité internationale

Ces professionnels engagés pour l'artisanat sont aidés dans leurs tâches par des délégués techniques. Ils veillent à ce que tout le matériel nécessaire soit disponible le jour J. Mais pas seulement. Comme l'explique Thibault Dubus, ancien expert en plomberie récemment devenu délégué technique, *« on travaille à la formalisation de leurs sujets d'examen, on vérifie l'utilité de ceux-ci, mais aussi la clarté de l'explication et le barème de notation. Le but est de plonger les candidats dans l'ambiance en accompagnant leur entraînement physique et mental et de faire en sorte que les épreuves se rapprochent de celles proposées à Londres »*. T. Dubus insiste sur l'envergure internationale des Olympiades qui regroupent 52 pays aujourd'hui et 70 à l'horizon 2020. L'augmentation constante du nombre de candidats induit logiquement une hausse du niveau et de la sélection qui se fait *« souvent dans un mouchoir de poche »*.
Pour s'assurer que les participants arriveront aux Olympiades dans les meilleures conditions possibles, une semaine de préparation est organisée pour les jeunes en amont de la finale nationale. Les candidats ont alors l'opportunité de travailler sur des épreuves susceptibles de figurer au programme en février à Paris. Au-delà de l'entraînement technique, les postulants se voient également exposer les consignes principales. *« Le but n'est pas de les prendre au dépourvu »*, précise J. Goychman.
Malgré un esprit de compétition prégnant et un niveau de stress important pendant les épreuves, l'enjeu ne doit pas outrepasser l'esprit des Olympiades. T. Dubus affirme que malgré l'envie de gagner, il faut *« préserver l'esprit bon enfant de la compétition »*.


© WorldSkills France

« Une aventure humaine et un tremplin professionnel »

3 questions à Marie-Thérèse Geffroy, Présidente de Worldskills France et vice-présidente de Worldskills International

Qu'attendez-vous de cette 41e édition ?
Les Finales nationales se déroulent pour la première fois au sein de la capitale française, à Paris, lieu mythique de tous les grands salons et événements. Cela leur donne donc une aura particulière. 150 000 visiteurs sont attendus lors de ces trois jours. En attendant, le Salon européen de l'éducation du 25 au 28 novembre à Paris a accueilli les Olympiades en tant qu'invité d'honneur. Une autre étape a été franchie dans le sens où l'on ressent une forte mobilisation de l'ensemble du monde de l'éducation.

Quel est l'intérêt pour un jeune de participer aux Olympiades ?
D'abord de prendre le risque de se comparer aux autres jeunes, puis de bénéficier de la formation qui leur est offerte lors des différentes préparations aux épreuves. Ils découvrent d'autres cultures, d'autres façons de travailler et nouent des contacts privilégiés. Au niveau personnel, cela leur permet de prendre confiance en eux et d'acquérir de l'assurance. Au vu de leur jeune âge (moins de 23 ans), c'est un véritable coup d'accélérateur pour leur carrière. Démontrant leur excellence aux yeux de tous, la compétition contribue à ce que l'on regarde ces jeunes avec la considération qu'ils méritent et que l'on ne voit pas avec un œil condescendant les formations professionnelles par rapport aux formations académiques. En outre, les lauréats se font connaître et sont reconnus au niveau régional, national et international. Certains pouvant espérer partir travailler à l'étranger. Enfin, concourir pour les Olympiades leur apporte une véritable crédibilité lorsqu'ils veulent créer leur entreprise.

Quelles sont les perspectives d'évolution de cette compétition ?
Les Olympiades ont pris une ampleur considérable ces dernières années. En 1995 on comptait 200 candidats au niveau national. Nous en dénombrons 800 cette année dans 52 métiers différents, après avoir eu plus de 6 800 candidats aux sélections régionales. Mais nous attendons toujours plus de candidats français pour augmenter nos chances au niveau international. Il y a un vrai réservoir de candidats potentiels dans certains établissements. Nous devons démontrer aux jeunes qu'ils peuvent faire de la préparation d'un métier un premier choix, le bon choix. Reste à leur proposer à tous !

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES OLYMPIADES DES MÉTIERS :
www.worldskills-france.org

Opinion

Daniel Herrero, ancien 3e ligne et entraîneur de rugby, est aujourd'hui coach et consultant en entreprise. Il intervient régulièrement dans des chambres de métiers pour nous livrer son expérience humaine dans la motivation d'équipes.



> *Une solidarité de corporation est nécessaire entre les artisans*
>
> **Daniel Herrero,**
> Ancien entraîneur de rugby et consultant en entreprise

Quelles parallèles peut-on faire entre le rugby et le management d'une entreprise ?

Les valeurs du sport et d'une entreprise ne sont pas très éloignées l'une de l'autre, même si l'un appartient au monde récréatif et l'autre à l'univers plus rationnel du travail. Le rugby est particulièrement riche en émotions et en don de soi. En cela, il rejoint le monde de l'artisanat. Les deux sont des histoires d'hommes et sont des activités qui créent des connexions et des synergies, appartiennent à des réseaux et ont des relations de partage et d'humanité.

La transmission du savoir est également un lien entre les deux ?

La dimension pédagogique est majeure chez les artisans. Ils doivent transmettre leur expertise, leur tour de main, leur métier. Dans un climat d'estime mutuelle, c'est à la fois leur vécu et leur exemplarité qu'ils partagent avec leurs salariés et leurs apprentis, plus qu'un savoir conceptuel. Une transmission assez complexe puisqu'elle passe par l'action directe plus que par le verbe, comme dans le sport. L'artisan est dans le corps à corps, le cœur à cœur. À la différence de l'école, qui transmet des savoirs avec rudesse, sévérité, voire une certaine vacuité, l'artisan, lui, appartient au champ de l'accueil, c'est un partenaire qui doit partager sous peine d'être condamné aux solitudes régressives. Et communiquer avec ses pairs afin qu'une solidarité de corporation s'instaure.

QUELLE VISION AVEZ-VOUS DE L'ARTISANAT DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

L'artisanat est un secteur à part qui relève plus de l'art. Les qualités de l'artisan ? Son sens du service : il donne avant de recevoir, son goût du détail et sa réelle considération de la création. Les produits des artisans ne sont pas neutres, fades, stériles ou encore robotisés. À la différence de ceux fabriqués en usine qui suivent un fonctionnement vulgaire, approximatif et peu rigoureux. L'artisan est un homme libre et heureux puisqu'il suit une voie qu'il a choisie et qui correspond mieux à sa nature. Même si parfois cette liberté se paye cher ! L'artisanat, c'est une des façons de vivre le monde du travail parmi les plus riches mais aussi parmi les plus engageantes. En homme seul, il appartient à un monde de combattants, d'affirmation, de conquête permanente.

Un seul homme entouré par une équipe. Comment faire pour qu'elle reste performante et motivée ?

La solidité de son équipe est primordiale. Le chef d'entreprise artisanale a des équipes réduites qui se doivent d'être d'autant plus soudées et de travailler en bonne synergie. Il est indispensable qu'il soit ce que j'appelle un « entraîneur entraînant » afin d'être le moteur de son équipe et de générer du mouvement et de l' « entrain » (« joie en mouvement »). D'ailleurs, il est primordial que le chef d'entreprise soit joyeux car cela se répercutera de manière positive sur son équipe. Ce doit être une équipe de combat, solidaire, littéralement « solide ensemble ». Et pour les motiver, rien de tel que de créer un lien entre les hommes et de maintenir une curiosité permanente.

Un conseil de pro du management d'équipe ?

Un seul joueur qui n'a pas compris un schéma de jeu et toute l'équipe s'en trouve affaiblie. Il en va de même pour un salarié. S'il n'a pas compris un message, il va travailler dans le doute et dans l'incertitude. Quand on transmet, il faut prêter attention à la compréhension. Dire n'est pas entendre et entendre n'est pas comprendre. C'est comme sur un terrain de jeu, c'est un champ expérimental où il faut s'entraîner.

Propos recueillis par Charlotte de Saintignon



1983 : **Entraîneur du rugby club toulonnais**
1987 : **Champion de France**
1999 : **Auteur de *L'Esprit du jeu : l'âme des peuples***
Aujourd'hui : **Consultant et coach d'entreprise**